

Nous désirons vous informer de la mise en place de **87 bornes d'évacuation d'urgence** sur l'ensemble des territoires non organisés, également appelés TNO, des MRC de Maria-Chapdelaine et du Domaine-du-Roy, le tout étant possible grâce à la collaboration avec les Services de sécurité incendie des deux MRC et la Sûreté du Ouébec.



À titre d'exemple

QU'EST-CE QU'UNE BORNE D'ÉVACUATION D'URGENCE?

Une borne d'évacuation d'urgence est un endroit précis, géoréférencé et clairement identifié avec des panneaux de signalisation. Ils sont utilisés en cas d'incident nécessitant une intervention rapide des services d'urgence.

POURQUOI UNE BORNE D'ÉVACUATION D'URGENCE?



Les territoires non organisés (TNO) des 2 MRC couvrent plus de 52 000 km², il est donc essentiel de bien communiquer votre localisation lors d'appels d'urgence.

Ainsi, lors d'un appel à l'aide sur un TNO, vous devrez fournir le numéro de la borne d'évacuation du secteur où vous vous trouvez. Grâce à ce numéro unique, les services d'urgence connaîtront exactement votre position. Cette information se révèlera primordiale pour coordonner leurs efforts et leurs ressources afin de minimiser les délais d'intervention et en maximiser l'efficacité.

Nous vous invitons à identifier la borne d'évacuation la plus près de votre emplacement. En cas de besoin, il vous sera fort utile de l'avoir en tête et de le communiquer aux services d'urgence.

Pour localiser la borne la plus près, veuillez consulter notre site web: www.domaineduroy.ca sous l'onglet « navigateur cartographique ». Pour ceux qui n'ont pas accès à l'Internet, une carte sera aussi à votre disposition à l'accueil de la MRC du Domaine-du-Roy.



